



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Instruments de musique

Question écrite n° 36655

Texte de la question

M Bernard Bardin appelle l'attention de M le ministre de la culture et de la communication sur la situation du basson dit français. Il semblerait en effet que, lors d'épreuves récentes de concours de recrutement d'instrumentistes, le basson français ait été exclu au profit du basson dit allemand. Il lui demande de lui indiquer les mesures qu'il entend prendre afin que la pérennité dudit instrument soit assurée, et cela dans l'intérêt même de la lutherie française.

Données clés

Auteur : [M. Bardin Bernard](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36655

Rubrique : Musique

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 1988, page 655